



BA Bois façades ossature bois (FOB)

Après l'examen détaillé d'une quinzaine de réalisations, ce B.A. BOIS propose un regard d'actualité sur les pratiques des professionnels qui mettent en œuvre des FOB sur structure béton, métal ou bois.

Le document présente les solutions pour répondre aux exigences acoustiques et à la réglementation incendie, les possibilités de revêtement de façade sur support bois qui relèvent de techniques traditionnelles, et les différentes formules d'allotissement.

Des conseils de bonnes pratiques issus de l'examen de 15 réalisations sont présentés avec des photos. Le document conclue avec des renvois vers les documents de référence.

Réalisation :

Avec le soutien du :

REALISATION



Le rôle du CNDB est de promouvoir l'utilisation du bois et d'accompagner son développement. Ses missions reposent sur l'information, la communication et la formation des acteurs professionnels ainsi que sur la promotion des différents usages du bois auprès du grand public.

L'équipe du CNDB s'organise autour de trois pôles de compétences : le centre de ressources et d'information, la promotion et la communication, la formation.

Pour en savoir plus : www.cndb.org

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des organisations professionnelles représentatives de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA et AF :



Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général, décidées par les représentants des professionnels et dans le cadre des missions des CPDE.

Ces actions, collectives, ont pour objectif de faciliter l'évolution des entreprises de création, de production et de commercialisation pour assurer leur compétitivité, en favorisant une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, en améliorant l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, en soutenant les actions de promotion, en accompagnant le développement international des entreprises, en encourageant la formation, en procédant à toutes études concernant les domaines d'activité intéressés, en diffusant les résultats, et en favorisant toutes les initiatives présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr